

Informations de base	
2022/2728(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Critères d'évaluation du caractère modélisable des facteurs de risque dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes (IMA) et fréquence de cette évaluation en application de l'article 325 octoquinquagies, paragraphe 3, du Règlement sur les exigences de fonds propres Complétant 2011/0202(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	